

**Direction de la Communication**

**SPAHI**

Mission historique

## **ALLOCATIONS DE RECHERCHES UNIVERSITAIRES RÈGLEMENT**

### **1. Conditions de candidature**

La Mission historique de la Banque de France propose des allocations de recherche en histoire qui s'adressent à des étudiants régulièrement inscrits en mastère 1 ou 2, en thèse ou en année post-doctorale et relevant des disciplines suivantes : histoire moderne et contemporaine, sociologie, sciences politiques, sciences économiques, droit et gestion.

### **2. Montants**

Ces allocations, d'une durée d'un an, renouvelables dans le cas d'une inscription en thèse, sont d'un montant de 1 500 euros et 3 000 euros. Ces sommes sont imposables. Elles sont versées en deux fois selon le calendrier suivant :

- Mastère : 750 euros en février, 750 euros à la soutenance du mastère 2 ;
- Thèse : 1 500 euros en février, 1 500 euros au 31 juillet sur présentation d'un état des recherches et des premiers résultats obtenus au cours de l'année écoulée.
- Année post-doctorale : 1 500 euros en février, 1 500 euros au 31 juillet sur présentation d'un état des recherches et des premiers résultats obtenus au cours de l'année écoulée.

### **3. Critères de sélection des dossiers et modalités d'attribution des allocations**

Les sujets de recherche devront revêtir une dimension historique.

Ils comporteront une exploitation précise des sources d'histoire de la Banque de France, conjointement à l'exploitation de toute autre source pouvant nourrir le sujet.

Les sujets proposés seront jugés en fonction de leur pertinence scientifique : nouveauté du sujet, originalité de la démarche et prise en compte de l'état de la question et des travaux historiques déjà existants dans le champ de recherche choisi.

La qualité des travaux déjà menés sera également déterminante.

Les candidats s'engagent à ne bénéficier d'aucune autre aide ou allocation attribuée par la Banque de France au cours de la même année universitaire, et à *mentionner sur leur mémoire ou thèse, le bénéfice d'une allocation de la Mission historique de la Banque de France.*

### **4. Composition des dossiers de candidature**

Les dossiers de candidature comporteront les éléments suivants :

#### **A. pour une allocation de mastère :**

- a) un *curriculum vitae* (incluant l'ensemble du cursus universitaire),
- b) un certificat de scolarité attestant de l'inscription universitaire en mastère 1 ou 2,
- c) un projet de recherche (5 pages maximum) indiquant avec précision :
  - le sujet et le directeur de la recherche ;
  - les sources (imprimées, manuscrites ou orales) ;

- un état de la question sous la forme d'une bibliographie critique et d'une amorce de problématique (en M1) ou le mémoire de M1 (*dans le cas d'une inscription en M2*).

- d) la fiche de renseignements fiscaux remplie sur le modèle fourni en annexe 2,
- e) un RIB.

### **B. pour une allocation de thèse ou d'année post-doctorale**

- a) un *curriculum vitae* (incluant l'ensemble du cursus universitaire),
- b) un certificat de scolarité attestant de l'inscription universitaire en thèse,
- c) un projet de recherche (5 pages maximum) indiquant avec précision :
  - le sujet et le directeur de la recherche ;
  - les sources (imprimées, manuscrites ou orales) ;
  - un état de la question sous la forme d'une bibliographie critique ;
  - un état des premiers résultats dans le cas d'une thèse déjà inscrite.
- d) éventuellement un exemplaire du mémoire de mastère ou de thèse de doctorat,
- e) la fiche de renseignements fiscaux remplie sur le modèle fourni en annexe 2,
- f) un RIB.

### **5. Calendrier de la procédure d'attribution**

Les annexes 1 et 2 sont à nous retourner avec les pièces demandées aux points A et B, selon votre cas, à l'adresse mail ci-dessous.

Tous renseignements peuvent être obtenus *par courriel* :

[1069-historique-ut@banque-france.fr](mailto:1069-historique-ut@banque-france.fr).

Les dossiers complets au format électronique (pdf) devront être retournés avant **le 23 novembre 2020** à l'adresse électronique ci-dessus.

Les dossiers seront examinés par le Conseil scientifique de la Mission historique, composé d'universitaires, de chercheurs et de responsables de la Banque au cours du mois de janvier 2021.

Les candidat(e)s retenu(e)s seront averti(e)s par courrier fin janvier 2021.

## ANNEXE 1

### Mission historique – Banque de France allocation universitaire

#### Fiche de renseignements universitaires

<b>Diplôme en cours faisant l'objet de la présente demande d'allocation :</b>	MASTERE DOCTORAT ANNEE POST-DOCTORALE	
<b>Nom :</b> <b>Prénom :</b> <b>Date de naissance :</b> <b>Adresse personnelle :</b> <b>Téléphone domicile :</b> <b>Téléphone portable :</b> <b>Téléphone travail :</b> <b>Adresse électronique :</b>		
<b>Diplômes obtenus</b> ( <i>date, lieu, mention éventuelle</i> ) : <ul style="list-style-type: none"><li>- <i>Licence :</i></li><li>- <i>Mastère 1 :</i></li><li>- <i>Mastère 2 :</i></li><li>- <i>Doctorat :</i></li></ul>		

## ANNEXE 2

### Mission historique – Banque de France allocation universitaire

#### Fiche de renseignements fiscaux

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Adresse personnelle :

N° de sécurité sociale :

**Merci de bien vouloir joindre un relevé d'identité bancaire ou postal  
à l'envoi de votre dossier de candidature**